



**WALDBËLLEG**  
COMMUNE DE WALDBILLIG

## Enquête Commodo/Incommodo

### AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été introduite par PROSOLUT SA, au nom et pour compte du SIDEST en vue d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

**Etablissement de la classe 1 :**

(n° du dossier : 1/18/0634)

**Exploitation d'une station d'épuration à Christnach sur les parcelles cadastrales 1995/3927, 1996/824, 1996/823, 1995/3926 et 1993/3739, section C de Christnach, commune de Waldbillig, lieu-dit « Grundfeld».**

L'avis concernant cette demande est affiché simultanément la maison communale de Waldbillig et à l'emplacement où l'établissement est projeté **du 10 juin 2019 au 24 juin 2019 inclus**. Le dossier complet est déposé à la maison communale de Waldbillig et pourra y être consulté pendant ce délai par tous les intéressés.

Toute personne qui entend soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre du projet en question, est invitée à adresser sa réclamation par écrit, au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Waldbillig, et ce jusqu'au dernier jour du délai d'affichage inclus.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, la bourgmestre ou son délégué recueillera les observations écrites et procèdera dans la maison communale de Waldbillig à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle seront entendus tous les intéressés qui se présenteront le **jeudi, 27 juin 2019 entre 17.00 et 18.00 heures**. Il sera dressé procès-verbal de cette enquête.

Waldbillig, le 8 juin 2019

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

La bourgmestre,



La secrétaire,